

Sainte-Thérèse, le 15 novembre 2017

Par courriel :

Objet : Demande d'accès à l'information concernant le lot 2 760 191 à Sainte-Sophie, ancien lot 119 ptie de la Paroisse de Sainte-Sophie
V/réf. : 170420

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 3 novembre dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en annexe les documents visés par votre demande. Il s'agit de :

1. Rapport d'inspection du 16 juin 1999, 3 pages
2. Note au dossier du 22 novembre 1999, 1 page

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 53-54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j.(6 pages)



RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7510-15-01-00258-03

DATE DE RÉDACTION :

1999-06-17

1. IDENTIFICATION

. DATE D'INSPECTION : 1999-06-16
 - ARRIVÉE : 14 :00
 - DÉPART : 14 :35

. INSPECTEUR /INSPECTRICE : Guillaume Potvin

. ACCOMPAGNÉ DE: N/A

. LIEU INSPECTÉ

Projet d'implantation d'un cimetière.
 Lot P- 119 (119-5) , rang Côte Morel.
 Cad. Paroisse de Ste-Sophie.
 Derrière les résidences du 2086, 2068 et 2050
 Route 158 à ste-Sophie (Québec).

. ADRESSE POSTALE (si différente)

M. Joseph Lapointe, président.
 Ouevre et Fabrique Sainte-Sophie
 485, Masson C.P. 189
 Sainte-Sophie, Qc
 J0R 1S0

. PLAIGNANT(E): Rencontré oui non

NOM/ADRESSE

TÉLÉPHONE

NOM/FONCTION

TÉLÉPHONE

. PERSONNE(S)

RENCONTRÉE(S): N/A

. PIÈCE(S) ANNEXÉE(S): PHOTO(S)

CROQUIS

PLAN(S)

CARTE(S)

Nombre: 4

1

ÉCHANTILLONS

EAU AIR SOL

FLORE

FAUNE

DÉCHETS

- AUTRE(S)

PRÉCISEZ

- BUT(S): Vérifier le respect des lois et règlements appliqués par le M.E.F.

- À la demande de M. Robert Marcotte (Chargé de dossier) effectuer une inspection afin de définir les distances des cours d'eau et évaluer la porosité et la stabilité du terrain.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7510-15-01-00258-03

DATE DE RÉDACTION :

1999-06-17

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Le terrain est recouvert en grande partie par de la végétation. Selon les plans fournies signés par M. **art. 53-54** arpenteur-géomètre, les distances ne sont pas identifiées de façon claire. J'ai toutefois pris de mesures de distances à l'aide d'une roulette métriques. J'ai dessiné un croquis à partir des plans fournies dans le dossier.

Évaluation personnelle : Le matériel sur place est constitué de sable sur toute la surface de l'aire projetée pour le projet d'établissement du cimetière. Je remarque la présence de gravier sur une bande de 4 mètres du ruisseau mentionné dans l'étude. Le sol y est perméable, Aussi, je remarque que de l'autre côté du ruisseau, près de la route, des domiciles ont été construit près de la rive du ruisseau. Des bancs artisanaux ont été construit dans la bande de protection de 10 mètres. Il est donc à prévoir que si des écoulements se produisaient dans le futur, il y aurait rapidement des plaintes pour nuisance causées par des odeurs nauséabondes. Je note la présence des quatre (4) domiciles le long de la route 158 qui se retrouveront près du cimetière. Aucun puits d'eau n'a été repérés sur les lieux.

J'ai dessiné un croquis, et j'ai pris des photographies du site inspecté.

3. CONCLUSION

- Le projet de construction du futur cimetière (potentiel) n'est pas prêt à entrer en fonction. Il reste de la déforestation et des travaux de réhabilitation du terrain (gazon, aménagement) à faire. Le ruisseau s'écoulant à proximité pose un problème au niveau de la directive no. 10 sur les cimetières, mausolées et crématorium.

4. RECOMMANDATION(S)

- Transmettre le dossier à M. Robert Marcotte (chargé de délivrer les autorisations dans le dossier) pour analyse des informations recueillies lors de l'inspection.

5. VÉRIFICATION

- RÉDIGÉ PAR : Guillaume Potvin



1999-06-18

- VÉRIFIÉ PAR: Richard Paquet

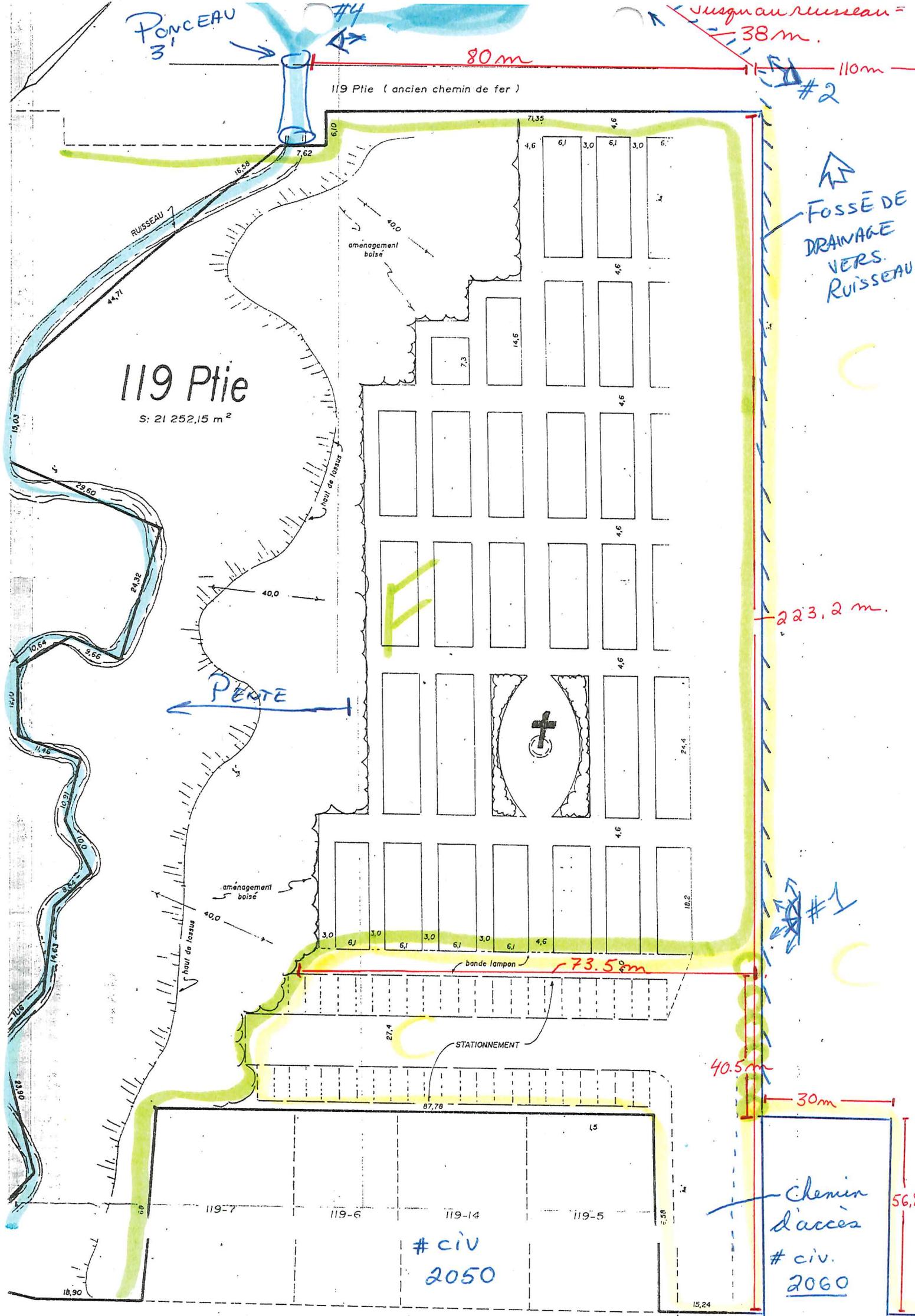


27/06/27

COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR:

Rapport d'inspection du le 24-06-1999

Robert Marcotte



119 Ptie
S: 21 252,15 m²

119 Ptie (ancien chemin de fer)

PERTE

FOSSE DE DRAINAGE
VERS
RUISSEAU

civ
2050

chemin
d'accès
civ.
2060

- E = Bois
- C = CHAMPS (GAZON)
- ↗ = PHOTOGRAPHIE #

ROUTE 158 119 Ptie

AMENAGEMENT

DE LA PARTIE DU LOT 119

(CIMENTIERE)

ECHELLE

NOTE DE FERMETURE

N/RÉF. : 7510 ^{intervention}
7610-15-01-00258 00 (151164429)
TITRE DU DOSSIER : Fabrique de la paroisse de Ste-Sophie
MUNICIPALITÉ : Ste-Sophie
OBJET : Demande de certificat d'autorisation
pour l'établissement d'un cimetière
Lot P-119

Nous fermons le dossier de demande de _____
pour les raisons suivantes :

À la suite d'une demande d'information datée du
25 octobre 1999 demandant la localisation et la détermination
de la profondeur des puits de citoyens localisés au sud, des
rapports de Benoit-Soprin qui établissent le niveau élevé
de la nappe phréatique à moins de 1,50 m sous la
surface, le requérant retire sa demande de certificat
d'autorisation.

Rappelons que le projet ne rencontre pas les critères de
localisation de la Directive O10 sur les cimetières,
mausolées et crématoriums

Je recommande la fermeture du dossier à la demande du requérant.

DATE : Le 27 novembre 1999

SIGNATURE : Robert Marcotte
Chargé(e) de projet

APPROUVÉE PAR : [Signature]
Chef du service industriel